

Beaumont-Hague

Véhicule électrique : la borne de recharge opérationnelle



Bruno Léger, maire de la commune déléguée, Jacques Hamelin, maire adjoint de La Hague et vice-président au Sdem50, Lise Bourdon, chargée de communication pour le Sdem50 et Sébastien Rebourg, chargé de travaux au Sdem50.

La borne de recharge, installée sur le parking situé près de la maison médicale, non loin de la Maison des services publics ou de Super U est opérationnelle. Elle est reconnaissable à sa structure de couleur blanche et à son logo « e-charge50 ». Elle permet de recharger deux véhicules électriques en même temps.

Cette borne fait partie du projet développé par le Sdem50 (Syndicat départemental d'énergies de la Manche). Au total, un réseau de 129 bornes sera réparti dans 77 communes de la Manche. « Fin février, le parc est de 63 bornes en service », indique Lise Bourdon, chargée de communication pour le Sdem50. Le projet représente un investissement de 2 900 € hors taxes pour la commune.

Une offre de découverte, gratuite pour tous les nouveaux abonnés, est proposée jusqu'au printemps. Le service deviendra ensuite payant. Il sera ouvert aux non-abonnés qui pourront payer à la recharge, par carte bancaire, via l'application mobile ou le Serveur vocal interactif.

Pour utiliser cette borne, l'utilisateur doit se procurer un badge auprès du Sdem50. Le formulaire de demande de badge est mis en ligne sur le site d'e-charge50.

Pratique

Contact. Internet : e-charge50.fr ; tél. 02 33 77 18 95 ; courriel : e-charge50@sdem50.fr

■ Messe

Samedi 4 mars, 18 h, dimanche 5 mars, 10 h 30, en l'église.